PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUILLAUME

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2018

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Guillaume tenue conformément aux dispositions du Code municipal de cette province et à ses amendements. Séance tenue le **lundi 4 juin 2018 à 19 h 30**.

Monsieur le maire M. Robert Julien préside cette séance et les conseillers suivants sont

présents:

Siège n° 1 : Mme Francine Julien Siège n° 4 : M. Claude Lapolice Siège n° 2 : M. Christian Lemay Siègen° 5 : M. Jocelyn Chamberland

Siège n° 3 : Mme Dominique Laforce Siège n° 6 :

Absence: M. Luc Chapdelaine

Est également présente :

Mme Diane Martineau, Directrice générale/Secrétaire-trésorière par intérim.

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

Le maire, M. Robert Julien constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

136-06-2018 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION de M. Christian Lemay appuyée par Mme Francine Julien il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Le varia demeure ouvert.



ORDRE DU JOUR Séance du 4 juin 2018

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal Séance ordinaire du 7 mai 2018

Conseil

Administration

- 4 Adoption des comptes à payer mai 2018
- 5 Rencontre avec avocat
- 6 Tournoi de golf MRC Drummond : 16 aout 2018
- 7 Tournoi de golf assurances Héneault : 15 juillet 2018
- 8 Congrès FQM septembre 2018
- 9. Formation logiciel Infotech
- 10 Dépôt rapport du Maire
- 11 Embauche de Mme Karine Trudel
- 12 Membership Village Québecois d'antan
- 13 Signature entente OMH Drummondville
- 14 Résolution renouvellement règlement d'emprunt 171-1-2012 : pavage 2012

Sécurité incendie

Premiers Répondants

15 Remplacer les portatifs par le cellulaire

Voirie

- 16 Dépôt lettre subvention député
- 17 Rabaissement bordure de ciment : boite aux lettres

Hygiène du milieu

- 18 Facture Kemira 9019154762 montant de 5101.67\$
- 19 Soumission Fituro soudure

Urbanisme et zonage et développement

20 Dossier CPTAQ: Lefebvre, Jean-Guy

Loisirs et culture

- 21 Demande d'appuie Maskatel, dossier fibre optique
- 22 Demande comité âge d'or

Général

Varia:

23 Contrat de déneigement

Correspondance

Période à l'assistance

Levée de l'assemblée

24 Levée d'assemblée

ADOPTÉE

137-06-2018 3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL – SEANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2018

SUR PROPOSITION de M. Christian Lemay **APPUYEE PAR** Mme Francine Julien il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018 tel que présenté et rédigé.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION

138-06-2018 4. <u>ADOPTION DES COMPTES A PAYER – MAI 2017</u>

Total des salaires :	27	446.89\$
Total capital et intérêt :		0\$
Total incompressible :	32	854.19\$
Total à payer :	17	744.70 \$
Grand total des déboursés :	78	045.78\$

SUR PROPOSITION de Mme Dominique Laforce **APPUYEE PAR** M. Claude Lapolice il est unanimement résolu d'approuver le paiement des comptes tels que présentés.

ADOPTEE

5. RENCONTRE AVEC AVOCAT

La rencontre avec l'avocat aura lieu le 18 juillet 2018 de 19h à 21h. Le conseil souhaite être informé sur les procédures en lien avec le Q2 R22 et sur la loi 122.

139-06-2018 6. <u>Tournoi de Golf 2018 – MRC</u>

CONSIDERANT QUE la MRC de Drummond organise la 25^e édition de son tournoi de golf annuel, qui se tiendra le jeudi 16 août prochain, au Club de golf Le Drummond de St-Majorique-de-Grantham;

CONSIDERANT QUE la municipalité désire prévoir un budget maximal de 800 \$ afin d'inviter ses employés à cet évènement, soit en s'inscrivant au tournoi ou soit pour le souper seulement;

SUR PROPOSITION de M. Jocelyn Chamberland **APPUYEE PAR** M. Claude Lapolice il est unanimement résolu que la municipalité acquitte les frais d'inscription au tournoi et au souper pour une dépense totale de 800 \$, des membres du personnel et du conseil municipal désirant participer au tournoi ou assister seulement au souper. Date limite d'inscription, le 7 août 2018.

ADOPTEE

140-06-2018 7. TOURNOI DE GOLF 2018 – HENAULT ASSURANCE

SUR PROPOSITION de Mme Francine Julien **APPUYEE PAR** Mme Dominique Laforce, il est unanimement résolu d'offrir une participation volontaire ainsi que le versement d'une somme de 150 \$, pour le tournoi de golf annuel 2018 de « *Hénault assurance inc.* ».

ADOPTEE

141-06-2018 8. Congres FQM-2018

Considerant que; le congrès de la FQM a lieu du 20 au 22 septembre 2018

CONSIDERANT QUE M. Robert Julien souhaite participer au congrès ;

SUR PROPOSITION de Mme Dominique Laforce **APPUYEE PAR** M. Jocelyn Chamberland il est unanimement résolu d'autoriser M. Robert Julien à participer au congrès de la FQM qui aura lieu du 20 au 22 septembre 2018, et de payer les frais d'inscription de 780\$ ainsi que le remboursement de tous les frais reliés au congrès, et ce, jusqu'à un maximum de 1 500\$.

ADOPTEE

142-06-2018 9. INFOTECH – ATELIER DE FORMATION 2018

SUR PROPOSITION de Mme Francine Julien **APPUYEE PAR** M. Claude Lapolice il est unanimement résolu d'autoriser l'inscription de Mme Diane Martineau, directrice générale / secrétaire-trésorière par intérim, à l'atelier de la compagnie Infotech qui aura lieu le 10 et 11 juillet 2018 par le WEB au coût de 264.43\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

10. DEPOT RAPPORT DU MAIRE 2018

Le Maire fait le dépôt du rapport de 2017 tel que stipulé dans l'article 176.2.25 du Code municipal du Québec.

143-06-2018 11. RECOMMANDATION DU COMITE DU PERSONNEL - EMBAUCHE D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE

CONSIDERANT que le poste d'adjointe administrative est à combler;

CONSIDERANT les recommandations du comité du personnel ;

SUR PROPOSITION DE Mme Francine Julien **APPUYEE PAR** Mme Dominique Laforce il est, unanimement, résolu de nommer Mme Karine Trudel, au poste d'adjointe administrative.

Que Mme Trudel soit rémunérée selon les conditions définies par l'entente conclue entre les deux parties.

144-06-2018 12. COTISATION 2018 – VILLAGE QUEBECOIS D'ANTAN

SUR PROPOSITION de M. Jocelyn Chamberland **APPUYEE PAR** M. Claude Lapolice il est unanimement résolu de renouveler la cotisation 2018 au Village Québécois d'antan, et ce, au nom de la municipalité de Saint-Guillaume pour un montant de 100 \$ plus les taxes applicables.

145-06-2018 13. SIGNATAIRE ENTENTE REGROUPEMENT DES OMH DRUMMONDVILLE

CONSIDERANT le regroupement des OMH de la MRC de Drummondville;

CONSIDERANT qu'une entente entre les parties doit être signée ;

SUR PROPOSITION de Mme Francine Julien **APPUYEE PAR** M. Jocelyn Chamberland il est, unanimement, résolu de nommer M. Robert Julien, maire et Mme Diane Martineau, directrice générale/ secrétaire-trésorière par intérim signataire pour l'entente du regroupement des OMH de la MRC de Drummondville.

146-06-2018 14. RENOUVELLEMENT DU REGLEMENT D'EMPRUNT 171-1-2012 : PAVAGE 2012

Soumissions pour l'émission de billets

Date Nombre de 3 4 juin 2018 d'ouverture : soumissions: Heure Échéance 10 h 4 ans et 1 mois d'ouverture : moyenne: Ministère des Taux de coupon Finances du 3.2300 % d'intérêt moven : d'ouverture : Québec 560 800 \$ Date d'émission : 11 juin 2018 Montant:

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Guillaume a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 11 juin 2018, au montant de 560 800 \$:

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA

47 900 \$	3,23000 %	2019
49 600 \$	3,23000 %	2020
51 300 \$	3,23000 %	2021
53 000 \$	3,23000 %	2022
359 000 \$	3,23000 %	2023

Prix: 100,00000 Coût réel: 3,23000 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

47 900 \$	2,25000 %	2019
49 600 \$	2,50000 %	2020
51 300 \$	2,70000 %	2021
53 000 \$	2,85000 %	2022
359 000 \$	3,00000 %	2023

Prix: 98,57100 Coût réel: 3,30356 %

3 - CAISSE DESJARDINS DES CHÊNES

47 900 \$	3,45000 %	2019
49 600 \$	3,45000 %	2020
51 300 \$	3,45000 %	2021
53 000 \$	3,45000 %	2022
359 000 \$	3,45000 %	2023

Prix: 100,00000 Coût réel: 3,45000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

IL EST PROPOSE PAR M. Jocelyn Chamberland, APPUYE PAR Mme Francine Julien et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint-Guillaume accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 11 juin 2018 au montant de 560 800 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 171-1-2012. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTEE

PREMIER REPONDANT

147-06-2018 15. REMPLACEMENT DES PORTATIFS PAR REMBOURSEMENT DE FRAIS D'INTERNET SUR LE CELLULAIRE

CONSIDERANT QU'UNE nouvelle application est disponible pour les services d'urgences ;

CONSIDERANT QUE les Premiers répondants peuvent utiliser cette application ;

LE CONSEIL DEMANDE qu'un budget ainsi qu'une proposition de remboursement des frais payables pour l'utilisation d'internet par les premiers répondants soient déposés au prochain conseil avant de prendre une décision.

VOIRIE

16. DEPOT LETTRE DU DEPUTE

Une lettre a été reçue de la part du député provincial, M. Donald Martel, afin de confirmer la subvention de 12 000\$ pour des projets de voirie.

148-06-2018 17. RABAISSEMENT DE LA BORDURE DE CIMENT DEVANT LA BOITE AUX LETTRES

CONSIDERANT la demande reçue d'un citoyen à mobilité réduite, de faire abaisser la bande de ciment située devant la boite aux lettres afin de lui permettre d'avoir accès à la boite;

CONSIDERANT QUE la boite aux lettres n'appartient pas à la municipalité;

SUR PROPOSITION de M. Christian Lemay appuyée par M. Jocelyn Chamberland il est unanimement résolu de transférer la demande du citoyen directement à poste Canada.

ADOPTÉE

HYGIENE DU MILIEU

149-06-2018 18. FACTURE KEMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.

CONSIDERANT la facture reçue de Kémira Water Solutions Canada inc., numéro 9019154762 au montant de 5 101.67\$ taxes incluses pour l'achat de liquide inorganique corrosif acide NSA (sulfate d'aluminium);

CONSIDERANT que ce produit est nécessaire au bon fonctionnement de l'usine d'épuration ;

SUR PROPOSITION de M. Jocelyn Chamberland, appuyée par M. Claude Lapolice il est unanimement résolu de payer la facture de 5 101,67 \$ plus taxes à KEMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.

ADOPTEE

150-06-2018 19. ACHAT DE BRAS DE MANUTENTION POUR STATION DE POMPAGE

CONSIDERANT qu'il y a lieu de faire l'achat de bras de manutention pour les deux stations de pompage ;

CONSIDERANT que l'installation des bras doit se faire selon des normes de sécurité ;

Sur Proposition de M. Jocelyn Chamberland, appuyée par M. Claude Lapolice il est unanimement résolu d'autoriser l'achat et l'installation de bras de manutention pour les stations de pompage. Et qu'un montant maximum de 2 500\$ soit alloué à cette dépense.

ADOPTEE

URBANISME ET ZONAGE ET DEVELOPPEMENT

151-06-2018 20. DOSSIER CPTAQ

<u>CPTAQ DEMANDE D'AUTORISATION JEAN-GUY LEFEBVRE ET PIERRE</u> SALVAS

CONSIDÉRANT la demande de Jean-Guy Lefebvre et Pierre Salvas en vue d'obtenir de la CPTAQ (Commission de protection du territoire agricole du Québec) l'autorisation d'aliénation/ lotissement d'un lot en deux parties afin que chacun des deux propriétaires actuel puisse conserver chacun, une partie du lot et en être chacun, propriétaire unique, matricule 6388-15-5283, lot 5 249 132 ;

CONSIDÉRANT qu'il est requis d'obtenir l'autorisation de la CPTAQ;

CONSIDÉRANT que la demande respecte la règlementation applicable sur le territoire de la municipalité de Saint-Guillaume et ne porte pas atteinte à l'homogénéité de la communauté et des exploitations agricoles environnantes;

CONSIDÉRANT que lors de l'analyse de la demande, la municipalité a tenu compte des critères énoncés à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec, L.R.Q. c.P-41.1;

SUR PROPOSITION de Mme Dominique Laforce appuyée par Mme Francine Julien il est unanimement résolu d'appuyer la demande de la CPTAQ de M. Jean-Guy Lefebvre et Pierre Salvas.

ADOPTEE

LOISIR ET CULTURE

152-06-2018 21. <u>DEMANDE D'APPUI MASKATEL</u>

CONSIDÉRANT les travaux en cours par la compagnie Maskatel, pour l'installation de la fibre optique;

CONSIDERANT QUE Maskatel a besoin qu'Hydro-Québec apporte des modifications à leur installation;

Considerant que Maskatel est retardé dans ces travaux à cause d'Hydro-Québec;

SUR PROPOSITION de M. Christian Lemay appuyée par Mme Dominique Laforce il est résolu de faire pression auprès d'Hydro-Québec afin d'accélérer les travaux à faire pour permettre à Maskatel d'avancer dans le projet de la fibre optique.

ADOPTEE

153-06-2018 22. <u>DEMANDE DE SUBVENTION COMITE DE L'AGE D'OR</u>

CONSIDERANT la demande de subvention pour l'installation d'une clôture, faite par le Comité de l'âge d'or de St-Guillaume ;

Considerant que cette dépense peut être subventionnée par le fonds de la ruralité;

CONSIDERANT QUE cette dépense vise à protéger le terrain existant de l'âge d'or et que celui-ci nécessite d'autres améliorations;

SUR PROPOSITION de M. Christian Lemay appuyée par M. Jocelyn Chamberland il est résolu d'aviser le comité de l'âge d'or que la demande de subvention est refusée. Qu'une demande de subvention devra plutôt être faite au fonds de la ruralité disponible via la MRC de Drummond. Que d'autre dépense pourrait être incluse dans le projet. Et que toutes les demandes d'autorisations devront être faites avant d'entreprendre quelques travaux que ce soit.

ADOPTEE

GENERAL

VARIA

154-06-2018

23. <u>ADOPTION – APPEL D'OFFRES DENEIGEMENT 2018-2019 OU 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021</u>

CONSIDERANT QUE le contrat de déneigement est à octroyer pour la prochaine saison hivernale ;

Considerant qu'un document d'appel d'offres public dont le titre du projet est « Déneigement 2018-2019 et 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 » intitulé : « Contrat pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de la municipalité de Saint-Guillaume » doit être publié sur le site SE@O (Système Électronique d'Appel d'Offres);

SUR PROPOSITION de M. Jocelyn Chamberland, appuyée par Mme Francine Julien, il est unanimement résolu d'adopter le document d'appel d'offres public dont le titre du projet est « *Déneigement 2018-2019 et 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021* » comme si ici tout au long reproduit et autoriser sa publication sur le site SE@O.

CORRESPONDANCE

PERIODE A L'ASSISTANCE

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

155-06-2018

24. LEVEE DE L'ASSEMBLEE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par Francine Julien de lever la séance à 21 heures, 00 minute.

M. Robert Julien	Diane Martineau
Maire	Directrice générale/
	Secrétaire-trésorière

Je, Robert Julien, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le					
	Signé le				